

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1153>

# Philippe Forget est interrogé par Pascal Clesseà propos de son dernier ouvrageDu citoyen et des religions. Liberté,



Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés  
Liberté, souveraineté et laïcité

**Pascal Clesse** : Ton dernier livre, *Du citoyen et des religions*, paru chez Berg, porte sur la laïcité et plus particulièrement sur les dangers de nouvelles formes de cléricalisme et de dogmatisme. Pourquoi avoir écrit un tel livre ?

<span class='spip\_document\_1220 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:264px;'>

**Philippe Forget** : J'ai écrit ce livre parce qu'on peut observer depuis de nombreuses années un retour des religions et du cléricalisme, agencé médiatiquement et politiquement, en même temps qu'une remise en cause insidieuse de la laïcité républicaine. Sous couvert de « laïcité ouverte », « positive », le pouvoir technocratique favorise l'émergence du communautarisme religieux, égarant la conscience politique du citoyen et brisant l'indivisibilité républicaine de la nation. Pour la caste dominante, il s'agit d'instituer de nouveau les pontifes de la Bible, ou du Coran, comme des agents de la domestication générale au sein du dispositif de la rentabilité. Et ce aux dépens de l'universalité de la raison critique que peuvent partager tous les citoyens instruits.

**Pascal Clesse** : Je dois préciser que c'est à la fois un livre de philosophie et d'histoire

**Philippe Forget** : J'ai en effet conçu l'ouvrage comme un argument philosophique et historique pour expliquer pourquoi la laïcité est radicalement constitutive de la République, donc essentielle à la souveraineté du citoyen. En outre, j'ai voulu montrer combien la laïcité devait être entreprise comme une arme décisive pour l'indépendance absolue du peuple ouvrier de sa patrie.

**Pascal Clesse** : La 1<sup>ère</sup> partie du livre retrace une histoire de la rationalité moderne depuis les 16-17<sup>ème</sup> siècles ; mais tu montres aussi que la laïcité germe bien avant, dès l'Antiquité, avec la figure mythique de Romulus. Peux-tu rapidement revenir sur le sens de ce mythe ?

**Philippe Forget** : Effectivement, l'établissement de la laïcité est issu du procès historique de la raison modernisatrice. La modernité détient sa propre tradition, et cette tradition remonte à l'Antiquité. A chaque fois que l'Europe, mue par le travail de la conscience philosophique, a relu l'héritage antique, elle s'est affranchie des dominations sacerdotales et de l'inconscience dogmatique. Ainsi firent la Renaissance puis les révolutionnaires républicains adonnés aux Lumières. Le premier poète du Travail et du projet prométhéen ne fut-il pas le Grec Hésiode !

**Pascal Clesse** : Tout à fait, dans le long poème *Les travaux et les jours*

**Philippe Forget** : Absolument... Or, qu'est-ce qu'exprime la laïcité sinon l'auto-organisation politique des citoyens qui échappent à toute férule religieuse par le feu de la connaissance libératrice. Et bien cette idée de la primauté originelle de la Cité sur la vénération du dieu, nous la lisons également dans la fabulation que fait l'historien romain, Tite-Live, de la fondation de Rome. En effet, Romulus obéit-il aux commandements d'un dieu quand il quitte l'état naturel pour tracer l'enceinte de la ville et y établir la loi de la raison civile ? Eh bien non ! Il fonde Rome en dominant la Fortune par un coup d'audace ; en transgressant les augures, les liens archaïques, il impose sa décision créatrice

D'où la mort de Remus. C'est seulement après avoir tracé les murs de la Ville, que Romulus dresse des autels. Et ces autels honorent d'abord Hercule, le demi-dieu héros des travaux civilisateurs.

**Pascal Clesse** : C'est déjà le refus de la transcendance.

**Philippe Forget** : Oui, ce récit n'instaure aucune soumission de la Cité à la transcendance écrasante d'un dieu unique ; mais la Cité et sa république y apparaissent comme l'émergence d'une humanité aventureuse, mue par sa lutte créatrice et progressant par la raison. Nous tenons là implicitement tous les motifs de la laïcité républicaine, laquelle ne doit rien au pastorat des troupeaux et meutes monothéistes, mais laquelle répond à la force ouvrière de la main et de l'esprit que l'Antiquité païenne a transmise à la modernité libératrice. Il n'y a pas de laïcité vive sans héroïsme du Travail et des Savoirs.

**Pascal Clesse** : Autre moment important dans ton livre, c'est la naissance de la rationalité moderne, scientifique et technique, avec Giordano Bruno et Galilée qui balaient la conception chrétienne de la vérité. Tu écris que désormais, le pouvoir usurpé que s'arrogent les prêtres de dire la vérité « *doit céder le pas à la vérité par raison démonstrative.* »

**Philippe Forget** : En effet, revenons à ce pouvoir inique des prêtres et pontifes de détenir la vérité écrasante et coercitive. Interprétant les Ecritures dites saintes, au moyen d'un aristotélisme fossilisé, ils ont inventé au haut moyen âge une cosmologie, une théologie morale et politique, lesquelles en dernier ressort, justifient l'ordre social et politique de l'Ancien Régime et la suprématie de la caste sacerdotale.

**Pascal Clesse** : Dans le cheminement historique de la Raison, tu insistes sur le rôle dynamique de la bourgeoisie.

**Philippe Forget** : En effet, car dès le 15<sup>ème</sup> siècle, animée de son dynamisme industriel, la bourgeoisie cherche à se libérer de la tutelle idéologique des scholastiques. Déjà la liberté de conscience germe dans sa curiosité pour la nature. La bourgeoisie entreprend de penser autrement le monde et la situation humaine. Cette mutation du regard sur l'univers se cristallisa rationnellement dans les théories révolutionnaires de Bruno et de Galilée. Ainsi, partant de l'hypothèse héliocentrique de Copernic, Bruno amorce une science physique entièrement nouvelle. Avec lui, l'espace perd sa définition qualitative, issue d'Aristote, et prend une signification purement physique ; parallèlement, le mouvement des corps cesse de relever d'une causalité ontologique, pour relever d'un système mécanique. Et surtout, Bruno redonne toute sa dignité à la Matière, il fonde philosophiquement la liberté historique du Travailleur infus de puissance productive.

**Pascal Clesse** : Pour toi, Giordano Bruno annonce quelques décennies avant, les travaux de Galilée et de la physique moderne.

**Philippe Forget** : Oui, car Bruno ouvre philosophiquement le champ à la méthode scientifique de la modernité. Ainsi Galilée ne découvre pas la vérité du réel dans les Ecritures, mais dans le Grand Livre de la Nature dont il explique la Mécanique universelle en termes de principes géométriques, élaborés par la raison et vérifiés par l'expérimentation. Cette nouvelle méthode de connaissance aboutira à la Mécanique céleste de Newton qui finit d'abolir l'ordre théologique des choses. L'onto-théologie chrétienne sera si bien expulsée du ciel et de la terre que Dieu devient « une hypothèse inutile » pour comprendre le fonctionnement de l'univers, selon le mot de Laplace répondant à Napoléon.

**Pascal Clesse** : Pourquoi cette révolution de la connaissance devait-elle alors aboutir politiquement à la laïcité ?

**Philippe Forget** : A l'aube de l'ère industrielle, Le christianisme a cessé de « faire monde ». Autorité de la tradition et

vérités surnaturelles ont été catastrophées par l'autorité de la raison démonstrative et expérimentale. Et cette révolution a touché non seulement le domaine des sciences physiques, mais aussi progressivement ceux du droit et de la politique. Dès lors, l'Eglise forcée de reculer devant la liberté de conscience des citoyens, perdait tout droit à dominer la Cité. La Révolution française consacra cette défaite de l'autorité religieuse, lui substituant la souveraineté du peuple, animé par la liberté de l'opinion instruite. Et du coup, logiquement, la religion, expropriée de la conscience publique par l'universalité de la raison, devenait une affaire privée, personnelle. Cette émancipation politique du corps démocratique par rapport à la religion devenue sectaire allait être parachevée par la Loi du 9 décembre 1905, instituant la séparation des Eglises et de la République, c'est-à-dire l'expropriation de l'Eglise hors de la puissance publique.

**Pascal Clesse** : Ce mouvement de la raison, l'Eglise s'y est toujours opposée, car, comme tu le remarques, elle ne se pense pas comme une institution purement humaine, mais comme une institution quasi divine. Mais aujourd'hui, quel rôle jouent les pouvoirs religieux ?

**Philippe Forget** : Effectivement, l'Eglise, comme tous les appareils cléricaux, n'a jamais admis qu'elle avait perdu les clefs de l'universalité humaine. Malgré sa sénilité historique, l'Eglise s'échine à reconquérir sa centralité perdue, à réinvestir la puissance publique. Voilà maintenant plus de deux siècles qu'après des pouvoirs d'Etat, elle se prête à jouer les agents de domestication morale et sociale des masses. En prétendant agir pour les pauvres, panser leurs souffrances, elle substitue l'image du pauvre et de sa passivité à l'idée du travailleur, conscient d'être exploité mais animé de sa force productive. La pauvreté est un état, non un moteur historique et politique. Tous ceux qui larment médiatiquement sur le sort des pauvres, sans jamais galvaniser la révolte des travailleurs, sont en vérité des crypto-cléricaux, plus proches de Lacordaire et d'Albert de Mun que de Marx et Pelloutier.

**Pascal Clesse** : Lacordaire et Albert de Mun qui sont les fondateurs du christianisme social.

**Philippe Forget** : Finalement, aujourd'hui, les appareils cléricaux prospèrent à la mesure de la destruction de l'instruction publique et de la mobilisation médiatique des masses. Lénifiantes ou terrorisantes, les confessions spectaculaires constituent des outils politiques, manoeuvrés par les technocraties financières et sécuritaires. Plus largement, l'inconscience dogmatique est de retour sous forme d'assignation identitaire. Obnubilé par son particularisme d'appartenance, l'individu se prive de l'exercice commun de la raison démocratique, et bientôt les fétichismes tribaux ruinent l'universalité de l'intérêt public. C'est ainsi qu'apparaît maintenant un régime politique inédit que je qualifierais d'extrême droite globalitaire. Ce régime organise la domination sur le peuple par la conjugaison politique et sociale du fétichisme identitaire et du globalisme financier.

**Pascal Clesse** : A propos de la loi de 1905, loi de séparation des Eglises et de l'Etat, tu écris qu'on ne saurait se contenter d'une « séparation formelle », et qu'il est urgent, je te cite, « *d'opérer la renaissance de l'esprit de laïcité.* » Qu'est-ce que tu veux dire par là ?

**Philippe Forget** : Face à une politique qui entreprend de décomposer la patrie du progrès par le chaos des concurrences identitaires et victimaires, cessons de considérer la laïcité comme une simple norme juridique qui garantirait le bon fonctionnement de cet indigent « vivre-ensemble » des communautés, que nous serine l'idéologie dominante. La laïcité reste à restaurer dans sa dynamique historique d'émancipation du peuple, lequel entend se légiférer en dehors de toute autorité religieuse. Le peuple civique des producteurs n'est pas un troupeau, il ne se cherche pas des pasteurs. La culture de l'obéissance, propre à l'ordre religieux, est antinomique de la vie civique. Aussi, un gouvernement qui reconnaît politiquement les cultes, ne conspire qu'à priver le peuple de sa souveraineté et à traiter le citoyen en être mineur.

**Pascal Clesse** : Comment alors remettre la laïcité sur ses rails, si je puis dire ?

**Philippe Forget** : Pour opérer la renaissance de l'esprit laïque, il faut redonner tout son sens libérateur à la liberté de conscience. Partant, c'est dissiper toute la confusion idéologique qui noie maintenant la laïcité. Par exemple, la République n'est pas neutre par rapport aux cultes, puisqu'au premier chef, la laïcité neutralise leur intrusion dans la sphère publique. Sinon, nous ne sommes plus en République, mais dans un système de tribus religieuses et d'oligarchies sacerdotales.

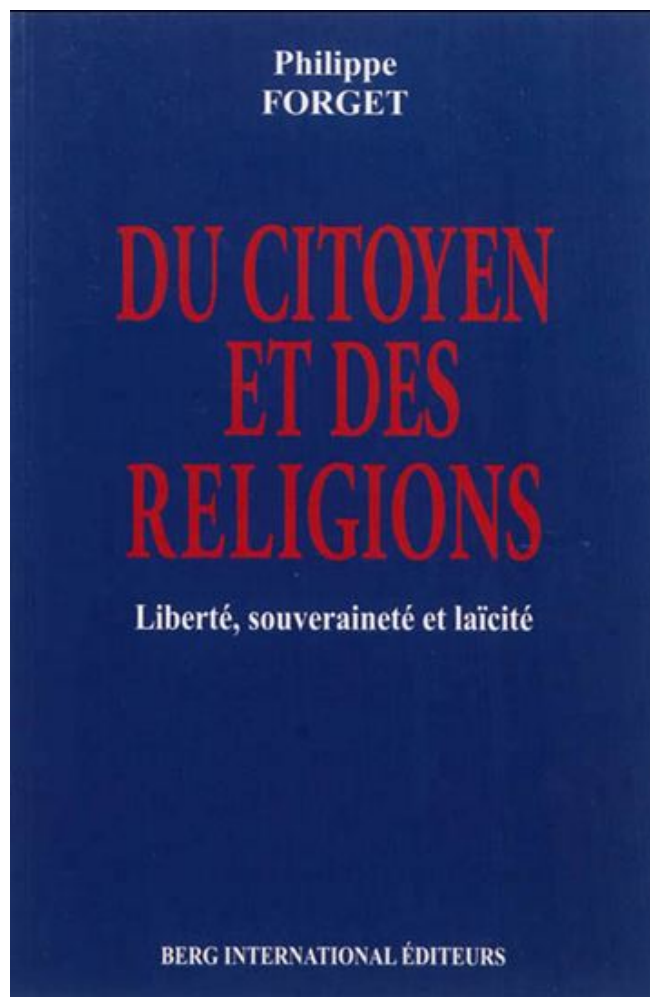
**Pascal Clesse** : Pourtant pour certains, la source morale de la laïcité réside dans la tolérance...

**Philippe Forget** : Non, car la liberté de conscience dépasse la tolérance. La première est libération, affirmation là où la seconde est relativité, passivité. N'oublions pas que l'Etat laïque ne reconnaît aucun culte. La République n'a donc pas à tolérer ni à ne pas tolérer ce qu'elle ignore par principe, à savoir des corps intermédiaires qui ne la constituent pas. Ce sont les individus libres qui la constituent, non des familles religieuses. En revanche, intrinsèquement déterminée par la liberté des individus, la République leur garantit le droit inaliénable de pratiquer leurs cultes.

**Pascal Clesse** : C'est bien effectivement ce qu'on appelle la liberté de conscience. Puisque la laïcité n'est pas la tolérance, quelle en est la finalité pratique ?

**Philippe Forget** : Liberté de conscience qui, je le répète, est en premier liberté par rapport aux religions et seulement en second liberté des cultes. Le républicain ne promulgue pas la liberté de conscience en vue de consommations religieuses. Le républicain est un producteur qui se sent toujours étouffé par toute chape dogmatique, issue des classes parasitaires. Il n'admet comme autorité que la sienne, née de son ouvrage réglé par la raison. Le peuple laïque est un bâtisseur, un démiurge dont le libre esprit s'applique concrètement à ériger un nouveau monde, plus juste, plus lumineux, où puisse se déployer pleinement l'élévation humaine, où puissent prospérer des métamorphoses éclairées. La passion inextinguible des producteurs pour l'indépendance de leur génie ouvrier, la réside l'esprit de laïcité. L'indépendance opérative du peuple, tel est le souffle métamorphique qui inspire la laïcité.

Dans cette perspective, et pour donner à nouveau toute sa profondeur spirituelle à la laïcité, relisons Rabelais. Souvenons-nous de la formule inscrite au fronton de l'abbaye de Thélème : « Fais ce que voudras ». Cette devise ne nous invite certes pas à la licence et au caprice, mais à la volonté productive. Que le citoyen vive, croisse et fleurisse suivant la volonté de sa puissance créatrice ! Tel est l'appel, de tout temps révolutionnaire, qui nous est ici lancé. Le citoyen laïque est un thélémite.



**Du citoyen et des religions**

*PS:*

**France Culture** - émission du dimanche 12 octobre 2014

Philippe Forget *Du citoyen et des religions. Liberté, souveraineté et laïcité* ( Berg International Editeurs ; octobre 2013.)